

Une nouvelle réunion de négociation a eu lieu le mardi 5 novembre 2024. Lors de cette réunion, la direction a rejeté la proposition de la CGT, à savoir se baser sur la trésorerie du groupe pour déclencher un intéressement groupe. **Pour rappel, la proposition de la CGT aurait permis à chaque travailleur des sociétés françaises du groupe Fleury Michon de toucher environ 1800 € d'intéressement groupe en 2024.**

**Lors de cette réunion, la direction et les organisations syndicales ont revu leurs propositions :**

ACCORD 2022-2024		PROPOSITIONS DIRECTION		PROPOSITIONS CFDT		PROPOSITIONS FO		PROPOSITION CGT	
% Marge nette à atteindre	Taux de Redistribution	% Marge nette à atteindre	Taux de Redistribution	% Marge nette à atteindre	Taux de Redistribution	% Marge nette à atteindre	Taux de Redistribution	% Marge nette à atteindre	Taux de Redistribution
Marge nette < 1,3 %	0	Marge nette < 1,2 %	0	Marge nette < 1,1 %	0	Marge nette < 1,1 %	0	Marge nette ≥ 1,2 %	10 %
Marge nette Entre 1,3 % et 1,5 %	2,1%	Marge nette Entre 1,2 % et 1,5 %	2,1%	Marge nette Entre 1,1 % et 1,3 %	2,1%	Marge nette Entre 1,1 % et 1,5 %	2,3%	Face au refus de la direction de retenir la trésorerie comme critère, la CGT a fait la contreproposition ci-dessus.  La CGT, dans sa contreproposition, revendique également de ne pas prendre en compte les absences pour arrêt maladie pour définir le montant de la prime intéressement groupe.	
Marge nette Entre 1,5 % et 1,7 %	4,2%	Marge nette Entre 1,5 % et 1,7 %	4,2%	Marge nette Entre 1,3 % et 1,5 %	4,2%	Marge nette Entre 1,5 % et 1,7 %	4,4%		
Marge nette Entre 1,7 % et 1,9 %	5,5%	Marge nette Entre 1,7 % et 1,9 %	5,5%	Marge nette Entre 1,5 % et 1,7 %	5,5%	Marge nette Entre 1,7 % et 1,9 %	5,7%		
Marge nette Entre 1,9 % et 2,1%	6,7 %	Marge nette ≥ 1,9 %	6,7 %	Marge nette Entre 1,7 % et 1,9%	6,7 %	Marge nette Entre 1,9 % et 2,1%	6,9%		
Marge nette Entre 2,1 % et 2,5%	8,3%	<b>La CFE/CGC est d'accord avec la proposition de la direction.</b>		Marge nette Entre 1,9 % et 2,1%	8,3%	Marge nette Entre 2,1 % et 2,5%	8,3%		
Marge nette ≥ 2,5%	9,0%				Marge nette ≥ 2,5%	9,0%			

**Deux scénarios pour illustrer les différentes propositions :**

CA : Chiffre d'Affaires RN : Résultat Net	ACCORD 2022-2024	PROPOSITION DIRECTION	PROPOSITION CFE/CGC	PROPOSITION CFDT	PROPOSITION FO	PROPOSITION CGT
CA : 836 M€ - RN 10,3 M€ Marge nette : 1,2 %	0	80 €	80 €	80 €	87 €	380 €
CA : 900 M€ - RN 16,2 M€ Marge nette : 1,8%	329 €	329 €	329 €	400 €	340 €	598 €

Le premier scénario est issu des résultats 2023 du groupe.  
Le deuxième n'est qu'une simple hypothèse qui nous semble crédible pour les prochaines années, sans être une garantie.  
Les sommes indiquées sont des estimations pour un salarié à temps plein n'ayant pas eu d'absences pour arrêt maladie.

**Sans accord, il ne peut y avoir de primes pour les salariés. La direction ayant affiché sa volonté d'aboutir à un accord, les organisations syndicales sont donc en position de force pour imposer un juste partage des richesses créées, et non les quelques miettes proposées par la direction. Les organisations syndicales majoritaires y sont-elles prêtes ? Réponse le 18 novembre lors de la prochaine réunion.  
Sans accord sur l'intéressement groupe, il ne peut y avoir d'intéressement UES Vendée.**

